

AVIS PUBLIC est donné aux électeurs de la Ville de Sainte-Julie que, dans le cadre de l'élection municipale du 2 novembre 2025 :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
- Maire ;

Conseiller, district 1 de la Belle-Rivière-Ringuet ;

Conseiller, district 2 du Moulin ;

Conseiller, district 3 de la Vallée ;

Conseiller, district 4 du Rucher ;

Conseiller, district 5 du Vieux-Village ;

Conseiller, district 6 du Grand-Coteau ;

Conseiller, district 7 de l'Arc-en-Ciel ;

Conseiller, district 8 de la Montagne.
2. Les formulaires de déclaration de candidature aux postes de maire et de conseillers de la Ville de Sainte-Julie sont disponibles sur le site Web de la Ville au saintejulie.ca dans la section *Élection municipale* ou au bureau de la présidente d'élection situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville.
3. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection, à l'adresse mentionnée précédemment, aux jours et aux heures suivants :

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025			
Jours	Heures		
Lundi	De : 9 h à 12 h	et	de : 13 h 30 à 16 h
Mardi	De : 9 h à 12 h	et	de : 13 h 30 à 16 h
Mercredi	De : 9 h à 12 h	et	de : 13 h 30 à 16 h
Jeudi	De : 9 h à 12 h	et	de : 13 h 30 à 16 h
Vendredi	De : 9 h à 12 h 30* —————		
*Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.			

4. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et heures suivantes :
- Jour du scrutin : dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h ;

Jour de vote par anticipation : dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h ;

Jours de vote au bureau de la présidente d'élection : vendredi 24 octobre 2025, de 16 h à 20 h, et lundi 27 octobre 2025, de 11 h à 16 h.

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander à la présidente d'élection, jusqu'au 16 octobre 2025, de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Crystel Poirier.
6. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre la soussignée au numéro de téléphone et adresse courriel suivants :
- Téléphone :

450 922-7050

Courriel :

election@saintejulie.ca

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 9 septembre 2025.



Nathalie Deschesnes
Présidente d'élection